

<b>Zeitschrift:</b>	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
<b>Herausgeber:</b>	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
<b>Band:</b>	27 (1965)
<b>Heft:</b>	5
<b>Rubrik:</b>	Arrangement conclu entre les fédérations de syndicats agricoles pour la vente des carburants et des lubrifiants

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Arrangement conclu entre les fédérations de syndicats agricoles pour la vente des carburants et des lubrifiants**

Les fédérations et unions d'associations coopératives agricoles de notre pays qui livrent des carburants et des lubrifiants aux agriculteurs se sont entendues pour vendre ces produits de façon rationnelle, par conséquent avec moins de frais, sous la marque «AGROLA».

Les produits de qualité irréprochable portant l'appellation **agrola** sont exclusivement des huiles pour moteurs et transmissions, des graisses lubrifiantes, ainsi que des carburants pour moteurs à essence ou à gasoil, qui satisfont aux plus hautes exigences. Les agriculteurs ont ainsi la possibilité de s'approvisionner en carburants et

en lubrifiants pour leurs tracteurs et leurs machines à des prix nettement inférieurs à ceux habituellement pratiqués sur le marché et de pouvoir par là réduire de façon sensible les frais d'exploitation de leurs auxiliaires mécaniques, qui ne cessent d'augmenter. En corrélation avec cet arrangement intervenu entre les organisations fournissantes, de nombreux postes de distribution seront créés à proximité immédiate d'entrepôts de syndicats agricoles à l'intention des consommateurs du lieu et des environs, ce qui facilitera à ceux-ci l'approvisionnement courant et la constitution de réserves de carburants.

## **Recrutez des membres!**

### **SEMORA**

**LETTRE**  
de Monsieur Wilfred Bänninger,  
agriculteur, 8603 Hegnau  
poste Schwerzenbach ZH  
sur ses expériences avec le SEMORA

«Je donnerai volontiers tous renseignements utiles sur le SEMORA et vous indique ci-dessous en quelques phrases mes expériences: J'ai semé 100 hectares (dont 40 ha de betteraves à sucre et 60 ha de maïs) et ai eu pleine satisfaction du SEMORA, car ce **semoir monograine universel** est vraiment une machine qui tient ce qu'elle promet.

On peut vraiment compter sur elle, car elle sème avec une grande précision aussi bien le maïs que la **betterave à sucre, les haricots ou les poireaux, etc.** L'appareil s'adapte toujours à la semence et non le contraire! On obtient toujours exactement les intervalles désirés entre les graines et chaque graine est déposée à la bonne profondeur, qu'on a choisie.

Bien entendu, il importe que l'appareil ait été bien réglé et que la terre ait été préparée comme il faut. Le réglage de l'appareil peut être effectué très rapidement.

Le SEMORA économise beaucoup de temps et de semences, comme aussi un travail pénible, car le démarrage se fait plus facilement.

Je confirme donc ce que j'ai déjà dit plus haut: je suis très satisfait du SEMORA.»

signé W. Bänninger

**A l'Exposition Suisse de Machines Agricoles, à BERTHOUD le SEMORA sera exposé & démontré au Stand PLUMETTAZ S.A. No 408. Renseignements & vente: H. Chavannes, ing. agr. 1025 St. Sulpice (VD)  
Tél. 021 - 25 93 78**

## **Nouvelles des sections**

### **Association vaudoise de propriétaires de tracteurs, Morges**

**Cours pour jeunes conducteurs de tracteurs de 14 à 18 ans**

Nous rappelons qu'aux termes de l'Arrêté fédéral du 18 juillet 1961, les jeunes gens de 14 à 18 ans, appelés à conduire un tracteur ou autre véhicule agricole à moteur sur la voie publique, doivent être porteurs d'un permis de conduire L. Pour obtenir celui-ci, ils doivent subir préalablement un examen théorique sur la circulation routière.

Pour aider ces jeunes, l'Association vaudoise de propriétaires de tracteurs, qui a déjà organisé plusieurs cours d'instruction dans les différentes régions du Canton, a l'intention d'en organiser de nouveaux ce printemps à **Morges, Yverdon, Payerne et Villeneuve**.

Les jeunes gens qui ne sont donc pas encore en possession d'un permis de conduire L, peuvent s'inscrire pour un cours d'instruction à l'adresse suivante:

**Etude M. Emery, notaire,  
Pl. Dufour 3, Morges**

L'inscription devra indiquer clairement le nom et prénom du candidat ainsi que le nom et le prénom du propriétaire du tracteur.

**Dernier délai d'inscription: 10 avril 1965.**